

## OPTIMISER LA SOUSCRIPTION INCENDIE ET PE DES ENTREPRISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA079	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1360,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Analyser les vulnérabilités d'une entreprise et en extraire des règles de souscription
- Vérifier les niveaux de risques et les cartographier
- Proposer une solution assurance complète et rentable face aux risques d'incendie et pertes d'exploitation
- Sélectionner et conseiller une solution d'assurance pertinente à partir des moyens de prévention mis en place
- S'entraîner au maniement du TRE, tomes 1, 2 et 3

### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Pour s'entraîner et progresser, les participants travaillent à partir d'études de cas. À cette occasion, ils visualisent des situations d'entreprises pour en évaluer la sensibilité au risque et s'entraînent à la rédaction et à la tarification du contrat multirisque entreprise.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

REMARQUE IMPORTANTE : pour suivre efficacement cette formation, les participants doivent être munis du TRE tomes 1, 2 et 3

A. Présentation d'une méthodologie d'analyse de risque

1. Identification des critères d'analyse

a) externes à l'établissement

b) propres à l'établissement

c) spécifiques à l'assureur

2. Support de l'analyse : rapport de vérification de risque

B. Analyse de monographies et d'études de cas

1) identifier et analyser les critères tarifaires du TRE

2) identifier les vulnérabilités de l'entreprise

3) intégrer une approche de prévention globale adaptée

4) déterminer les besoins d'assurance

5) proposer une solution d'assurance complète (Incendie, PE)

6) tarifier le risque

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires de contrats risques d'entreprises confirmés

Conseillers clientèle

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans ce domaine.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1360,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:41